

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PORTO-NOVO, le 13 NOVEMBRE 1961

 DECRET N° 61- 349 /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ,

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant nomination des Membres du Gouvernement,

VU le Décret n° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement,

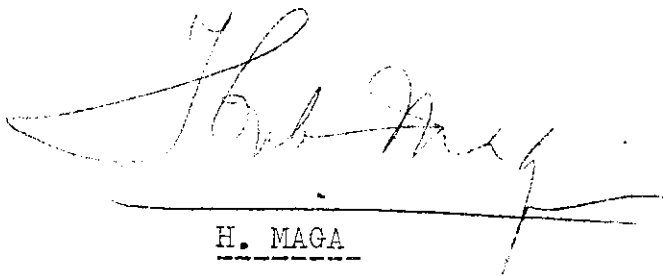
D É C R Ê T E :

ARTICLE 1er.- Me Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et du Budget pendant l'absence de Mr. Alexandre ADANDE.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS :

P.R.	15
S.G.C.N.	3
A.N.D.	1
MINISTRES	13
J.O.R.D.	1


H. MAGA